



Municipalité de Saint-Édouard

405C montée Lussier, Saint-Édouard (QC) J0L 1Y0
450.454.6333

Bulletin municipal

Février 2015

OFFRE D'EMPLOI – JOURNALIER/CHAUFFEUR

Catégorie	Travaux publics
Type de poste	Poste permanent /40 heures
Date d'entrée en fonction	Immédiat

La municipalité de Saint-Édouard désire recevoir des candidatures afin de pourvoir un poste de journalier chauffeur pour le service des travaux publics. **La personne recherchée devra être disponible en tout temps, soit de jour, de soir et de fin de semaine.**

Description sommaire

Tâches – Travaux publics :

Durant les saisons estivale et hivernale, effectuer plusieurs tâches dans les champs d'activités suivants :

- Entretien général de la voirie
- Entretien des immeubles
- Entretien des parcs
- Effectuer une surveillance générale du territoire
- Entretien des équipements motorisés

Cette description n'est pas limitative. Elle reflète les éléments généraux du travail à accomplir et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir. Le travail à accomplir vari selon les demandes et les périodes. De bonnes capacités d'adaptation sont donc nécessaires pour occuper ce poste.

Exigences du poste

- Secondaire V ou équivalence ou en voie de l'obtenir ;
- Un (1) an d'expérience pertinente ;
- Permis de conduire classe 3 ou en voie de l'obtenir ;
- Fournir un rapport « *Renseignements relatifs au dossier de conduite* » de la SAAQ ;
- Habileté à opérer une rétrocaveuse ou autre équipement lourds ;
- Bonne connaissance des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier (construction, appareils motorisés, etc.);
- Bonne connaissance des risques et des mesures de sécurité relatifs aux travaux.

Profil recherché

- Débrouillardise/ autonomie
- Polyvalence
- Jugement
- Ouverture
- Rapidité d'exécution
- Honnêteté
- Bonne condition physique
- Ponctualité
- Faciliter à communiquer

Il s'agit d'un poste à temps plein avec un horaire de **40 heures par semaine**. La Municipalité offre un **programme d'assurances collectives** et le taux horaire se situe entre **16 \$ et 18 \$ de l'heure**, selon l'expérience et le niveau d'intégration requis. La direction générale peut demander un rapport médical avant l'embauche. Les personnes intéressées doivent faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 19 février à l'adresse suivante : dgasta@deryste.com, par télécopieur au 450.454.4921 ou par la poste : 405C, Montée Lussier, Saint-Édouard (QC) J0L 1Y0

Pour toutes informations contactez Carl Simard au 450.454.6333, poste 22

Nous remercions par avance tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour l'entrevue.



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Subvention pour l'organisme Centre d'écoute Montérégie (écoute des personnes âgées)

Le Centre d'écoute Montérégie est un organisme en partenariat avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR). Étant donné que la Municipalité a à cœur le bien être de ses personnes âgées, le Conseil municipal a consenti à remettre un montant de **100\$** à l'organisme lors de la séance de Conseil du 2 février dernier. **Si vous êtes une personne âgées de 50 ans et que vous souhaitez que quelqu'un vous prête une oreille attentive ou vous aides à briser l'isolement, appelez le Centre au 450.658.8509 ou au 1.877.658.8509. Une personne dévouée se fera un plaisir de discuter avec vous.**

Avis public

Nous vous avisons que le calendrier des séances adopté en décembre sous la résolution n° 14-12-201 sera modifié en raison d'une erreur.

En effet, la séance prévue pour le 6 avril 2015 est remise au 7 avril 2015.



DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DES TRAVAUX PUBLICS

La neige sur votre stationnement : Il est interdit de pousser de la neige dans la voie publique, et ce, peu importe le prétexte. L'enlèvement de la neige est soumis à un horaire particulier dont les critères ont pour but l'efficacité et la sécurité aux meilleurs coûts possibles. Vous vous exposez à des amendes en cas de non-respect de cette disposition.

La neige de la voie publique et votre terrain : La loi sur les compétences municipale nous autorise à projeter de la neige sur vos terrains. Il se peut que la Municipalité utilise ses droits à projeter la neige durant l'hiver en fonction des précipitations et des éléments de sécurité à corriger (par exemple la visibilité aux intersections).

Collecte des ordures

La Municipalité tient à présenter ses excuses aux citoyens pour les problèmes de collecte des ordures qui ont eu lieu le 14 janvier dernier. Depuis ce temps, des réunions de travail ont été instaurées avec la compagnie responsable de la collecte des matières résiduelles. Une nouvelle procédure a été implantée qui nous permet de garder un lien très étroit avec cette compagnie. Alors, si vous éprouvez des problèmes de collecte ou que vous désirez signaler un comportement répréhensible de la part des employés de la compagnie, appelez-nous au 450.454.6333. Nous nous ferons un plaisir de travailler en équipe avec vous pour solutionner le problème.

La collecte des ordures reprendra à la fréquence "semaine" dès le 25 mars 2015



DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DE PROTECTION INCENDIE

Depuis quelques temps déjà, l'équipe de protection incendie s'occupe de parfaire ses formations et d'améliorer ses équipements et ce, afin de mieux servir les citoyens. Récemment, nous avons reçu une bonne nouvelle, de la part de la Caisse Populaire des Moissons qui a fait don de 2 000 \$ à l'Association des pompiers volontaires de Saint-Édouard pour acquérir des pinces de désincarcération de la dernière technologie.



DES NOUVELLES DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal en poste est **Maxime Bélanger** et il sera à la Municipalité jusqu'au retour de Mme Véronic Vachon en mars. Vous pouvez le contacter au 450.454.6333 poste 23 pour toutes questions relatives à l'urbanisme et à l'environnement.

Demande de permis

Le printemps s'en vient... avant d'effectuer quelconques travaux sur votre propriété, vérifiez auprès de l'inspecteur afin de déterminer si un permis sera nécessaire.



DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nouvelles heures d'ouverture

Le 12 janvier 2015, le Conseil municipal a entériné une résolution et ce, afin de **modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque** afin de mieux répondre aux besoins de la population de la Municipalité

HEURES DE LA BIBLIOTHÈQUE	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
		13h30 à 16h00	18h30 à 20h30

L'heure du conte

La prochaine activité de « *L'heure du compte* » se tiendra bientôt.

La bibliothèque vous convie donc à une rencontre le **21 février prochain à 10h00**.
Venez en grand nombre avec vos petits ! Plein de surprises, de plaisirs et des fous rires garantis.

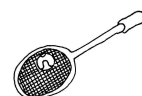
Le livre choisi : Le gros monstre qui aimait trop lire !



LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DES LOISIRS À SAINT-ÉDOUARD

Liste des activités de loisirs À compter du 12 janvier 2015

Type d'activité	Journée	Durée	Coût
Yoga	Lundi – 20h15	14 semaines	130 \$
Entraînement performance avec petits poids	Lundi – 19h00	6 semaines	25 \$
Cours de danse – 3 à 5 ans	Mardi – 18h00	12 semaines	35 \$
Cours de danse – 6 à 9 ans	Mardi – 19h00	12 semaines	35 \$
Badminton	Mardi – 19h00	En tout temps	Gratuit
Mise en forme	Mercredi – 18h45	14 semaines	25\$
Zumba	Mercredi – 19h30	14 semaines	60\$
Hockey cosom pour adulte	Jeudi – 19h00	En tout temps	Gratuit
Hockey cosom pour 5 à 12 ans	Vendredi – 19h00	En tout temps	Gratuit



Bienvenu à tous ! Venez-vous joindre à nous !

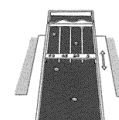
Pour des renseignements, contactez le 450.615.8764.



LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-ÉDOUARD

Liste des activités du Club de l'âge d'or

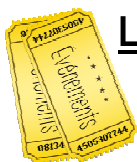
Type d'activité	Journée
Vie active (exercices)	Lundi 10H00 & Mercredi 10H00
Pétanque atout	Lundi 13H30
Jeu de palets	Mercredi – 13H30
Jeux de société	Mardi – 13H30
Jeux de cartes	Jeudi – 19H00



Le **Club de l'Âge d'Or** vous invite à venir vous amuser avec eux à la salle communautaire !

Les activités sont gratuites !





LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE FONDS

SOIRÉE DANSANTE POUR LE PROJET DE PATINOIRE



Le Comité des Loisirs de Saint-Édouard vous convie à une soirée dansante le samedi 21 février 2015. La Thématique de la soirée dansante: les années 1990! Habillez-vous comme si nous étions encore dans cette décennie! Un DJ sera présent et il y aura un service de bar. Venez danser à la salle communautaire avec vos amis!

Billets en vente au coût de 10\$ seulement!

Pour informations et achat de billets, communiquez avec le 450.615.8764

Tous les bénéfices récoltés iront au projet de la patinoire des Loisirs de Saint-Édouard.

CUEILLETTE DE CANETTES ET DE BOUTEILLES PAR L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD



À compter de **9 h, samedi le 14 février 2015**, des parents et des élèves de l'école St-Édouard feront la tournee des résidences de la Municipalité pour récupérer vos bouteilles et canettes retournables. Les revenus tirés de cette activité nous permettront de réaliser plusieurs projets : activités diverses pour les élèves, achat de matériel, de livres pour enrichir les bibliothèques de classe et de matériel informatique. Depuis plus de 14 ans, l'activité permet de franchir de nouveaux sommets en matière de collecte de fond. Par exemple, la levée de fond 2014 aura permis de ramasser 2 869.18\$.

Veillez noter que les dons en argent sont aussi acceptés.



SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FABRIQUE



Le souper-bénéfice de la Fabrique aura lieu le **samedi 28 mars à 18heures** au centre communautaire de Saint-Édouard. L'activité vise à ramasser des fonds pour les rénovations de l'église. Les billets sont en vente auprès des marguilliers(ères).

Pour informations et achat de billet, communiquez avec le 450.454.2912



SOUPER-BÉNÉFICE DE SOURIRE SANS FIN



Au profit des activités familiales de Sourire sans Fin, un souper-bénéfice aura lieu le **vendredi 20 mars 2015 de 17h à 20h** au Centre communautaire de Saint-Édouard.

Les billets sont en ventes sur place ou chez Sourire sans Fin.

Pour informations et achat de billets, communiquez avec la secrétaire au 450.454.5747

PROCHAINS VERSEMENTS DE TAXES	16 MARS	18 MAI	13 JUILLET	14 SEPT	
HEURES RÉGULIÈRES DES BUREAUX ADMINISTRATIFS :	LUNDI 8h30 à 12h 13h à 16h	MARDI 8h30 à 12h 13h à 16h	MERCREDI 8h30 à 12h 13h à 16h	JEUDI 8h30 à 12h 13h à 16h	VENDREDI 8h30 à 12h fermé